

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

Liberté, Égalité, Fraternité

COMMUNE DE LE PALLET

Séance du 1^{er} septembre 2026

Nombre de Conseillers :	En exercice : 23	Présents : 17	Votants : 21
L'an deux mille vingt-six, le premier septembre, à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué le vingt-huit août deux mille vingt-six, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Xavier RINEAU, Maire.			
PRESENTS : Olivia AUFFRET, Thérèse BEDOUET, Hervé BENJAMIN, Audrey BERTIN, Valérie BRICARD, Jérôme DESBORDES, Pascal GAUDIN, Gilbert HOUSSAIS, Joël JOVENIAUX, Edith LEQUEUX, Thomas LEROUX, Vincent LOIRET, Vincent LOUBERT, Marine MARTIN, Isabelle POIDEVIN, Marwah RICARD, Xavier RINEAU			
EXCUSES AVEC POUVOIR : Pierre GERARD donne pouvoir à Thérèse BEDOUET Michèle LETERTRE donne pouvoir à Valérie BRICARD Nelly NAUD donne pouvoir à Isabelle POIDEVIN Marc PERETTI donne pouvoir à Thomas LEROUX			
EXCUSES : Jean-Luc CHAIGNEAU, Caroline PARIS			
SECRETAIRE DE SEANCE : Jérôme DESBORDES			

OBJET : NOUVELLE DENOMINATION DE LA VOIE COMMUNALE 6 DU BOIS LAMBERT

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment son article L.2121-30 ;

Considérant qu'il appartient au Conseil Municipal de choisir, par délibération, le nom à donner aux rues, voies et places de la commune. La dénomination des voies communales est laissée au libre choix du Conseil Municipal.

Considérant qu'il est nécessaire d'attribuer une adresse au bâtiment agricole situé sur la voie communale 6 Bois Lambert, reliant la RD 116 à la voie communale 85 du Tourbureau,

Considérant qu'il convient d'attribuer un nom différent des lieux-dits du « Bois Lambert » et de « la Lande » et d'adopter une numérotation métrique sur cette nouvelle voie,

Vu la consultation des riverains habitant le long de cette voie communale sur la nouvelle dénomination de « route de la Gatine », correspondant à un nom cadastral présent sur le secteur,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- **ADOpte** la dénomination « route de la Gatine » pour la voie communale 6 Bois Lambert, reliant la RD 116 à la voie communale 85 du Tourbureau,
- **CHARGE** M. le Maire de procéder à l'enregistrement dans la base adresse nationale et à informer les administrés de cette dénomination.

Au Pallet, le 3 septembre 2026

Le Maire,

Xavier RINEAU.

Certifié exécutoire le 4 septembre 2026
Compte-tenu de sa transmission à la Préfecture
et de son affichage.

The image shows a circular official stamp in blue ink. The text around the top inner edge of the circle reads "MAIRIE DE LE PALLE". In the center of the stamp is a heraldic coat of arms. Below the coat of arms, the text "Canton de R.F." is visible. A large, stylized handwritten signature in black ink is written over the stamp, extending from the right side towards the center.